



Ville
d'Antoing

Tél : 069/33.29.11
Fax : 069/33.29.06
antoing@antoing.net
www.antoing.net

Si vous désirez participer au « Prix Artistique de la Ville d'Antoing », je vous invite à compléter le formulaire de façon complète et lisible, à y joindre un CV et une notice explicative, et à me retourner le tout par courrier ou par mail pour le 12 octobre 2019 au plus tard, aux adresses mentionnées ci-dessous.

Un droit d'inscription de 10 Euros devra être versé au plus tard pour le 12 octobre 2019 sur le compte de la Ville d'Antoing BE79 0910 1257 1633 avec la mention « prix artistique ».

Veillez prendre note des dates suivantes :

- Dépôt des œuvres :
 - **Samedi 26 octobre 2019 de 10 à 13 heures**
 - **Du lundi 28 au jeudi 31 octobre 2019 de 14 à 17 heures**
- Vernissage et remise des prix : **le vendredi 15 novembre 2019 à 18h30.**
- Exposition ouverte au public : **du 16 au 24 novembre 2019 inclus de 15h00 à 18h00.**
- Retrait des œuvres pour les non sélectionnés : **A partir du vendredi 8 au vendredi 22 novembre 2019 de 14 à 18 heures (en semaine uniquement)**
- Retrait des œuvres pour les sélectionnés : **Du lundi 25 au 29 novembre 2019 de 14 à 18 heures**

La Présidente du jury du
Prix Artistique de la Ville d'Antoing
(s) V. DELEPINE

Agent traitant : Sonia KENNIS, agent administratif - ☎ 069 33 29 40 - 📠 069 33 29 06
✉ sonia.kennis@antoing.net - 📍 Chemin de Saint-Druon, 1 à 7640 Antoing

